Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213501646-20260608-2026_51-DE

DEPARTEMENT d'ILLE ET VILAINE
Arrondissement de FOUGERES-VITRÉ
Canton de Val-Couesnon
MAIRIE
de
MARCILLE-RAOUL
Code Postal : 35560
Téléphone : 02 99 73 64 16
Mail : marcille-raoul@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 8 juin à 20 heures 00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur NGUYEN-QUAN Christian

Présents : NGUYEN-QUAN Christian, CHAPON Nelly, BATTAIS Dominique, BINOIST Christophe, BEAUCHER Jean-Luc, HONORÉ David, PIOT Gaël, HOUSSAIS Chantal, FAISANT Emilie, QUEVERT Emilie, RAULT Mélanie, SOUQUET Julie
Excusés : MOUCHOUX Mickaël (pouvoir BEAUCHER Jean-Luc), LELOUP Coralie
Absent : NESTORET Steve

Madame CHAPON Nelly a été élue secrétaire de séance

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	12	13

Date de la convocation
Le 29 mai 2026

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 11 juin 2026

et publication le 12 juin 2026

2026-51 : Fondation du Patrimoine – adhésion 2026

Considérant que la fondation du Patrimoine a contribué à la recherche de mécènes pour financer les travaux de valorisation des Mottes féodales du site du Châtel,
Considérant que la commune souhaite s'associer pour cette année, à la grande cause nationale du patrimoine,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents,
- décide d'adhérer à la fondation du Patrimoine – délégation bretagne, pour l'année 2026, pour un montant de cotisation de 200 €
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette adhésion.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
Le Maire,

MAIRIE DE MARCILLE-RAOUL ILLE-ET-VILAINE